



**PRÉFECTURE DE L'ORNE**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

**SAS MAGNY BIOMETHANE**

**COMMUNE DE MAGNY LE DESERT**

La SAS MAGNY BIOMETHANE a déposé en Préfecture un dossier complété portant sur la création d'une unité de méthanisation située sur le territoire de la commune de MAGNY LE DESERT.

L'activité est soumise à la rubrique n°2781-1-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette consultation du public est ouverte du :

**Du lundi 4 janvier 2021 au mardi 2 février 2021 inclus**

Un dossier déposé sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci aux jours et heures d'ouverture de la mairie de MAGNY LE DESERT.

Un registre sera mis à la disposition pour recevoir les observations.

Des correspondances concernant le projet peuvent également être adressées à la mairie ou à la Préfecture de l'Orne (SCI – section environnement – CS 50529 – 61018 ALENÇON Cedex) par courrier ou par voie électronique ([pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr](mailto:pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr)) durant la période de consultation.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera soit :

- un arrêté d'enregistrement assorti éventuellement de prescriptions particulières,
- un arrêté de refus.